



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

caisses

Question écrite n° 76182

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur l'avenir des dispensaires et centres de santé du sous-sol minier. La sécurité sociale minière offrait aux personnels pensionnés et aux veuves des mines lorraines des dispensaires et des centres de soin de proximité. Or la CARMI-est remodèle son offre de soins en regroupant les centres de santé, remettant en cause l'accès aux soins gratuits aux mineurs. Ainsi, on prévoit la fermeture de nombreux centres, ce qui inquiète nos concitoyens. On invoque des raisons comptables, mais aussi la qualité d'accueil et de fonctionnement de ces centres pour légitimer leur diminution. Si l'organisation de l'offre de soins aux mineurs doit en effet être modernisée, elle ne doit pas pour autant être sacrifiée au nom de prétendues économies. Il lui demande donc si elle compte revenir sur la fermeture de certains dispensaires et centres de soin du sous-sol minier, de manière garantir la proximité, la gratuité et la qualité des prestations médicales et paramédicales aux pensionnés et veuves des mines lorraines.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76182

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 avril 2010, page 4175

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)